Image not found or type unknown

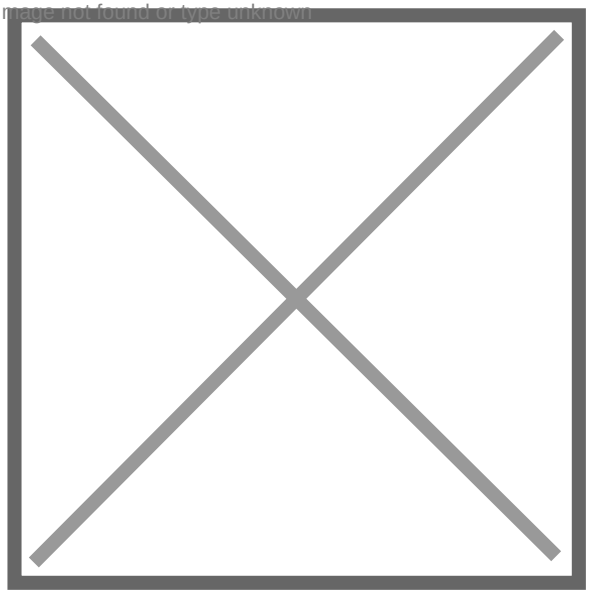

Fissures sur mon habitation dues à ds muvements du sol

Par **etispan_old**, le **22/11/2007** à **15:18**

BonjourrnDes fissures, pas encore trop graves mais inquiétantes, se développent sur ma maison (construite dans les années 80 sur un terrain en pente). Elles semblent être dûes à des mouvements du sol sans doute mal remblayé.rnJe pense nécessaire de faire intervenir une entreprise spécialisée pour "bloquer " ces éventuels mouvements, ce qui sera sans doute très coûteux. Mon assurance habitation (une mutuelle) me fait savoir que ce type de problème ne rentre pas dans la liste dégâts garantis. Une assurance habitation doit-elle couvrir ce genre de problème, que puis-je faire ?rnMerci

Par **jeetendra**, le **23/11/2007** à **07:17**

bonjours une assurance habitation ne couvre pas votre sinistre, l'assurance dommage ouvrage n'est valable une fois conclue que pour 10 ans, cordialement

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés